

2022



LA SECONDE VIE DES DRAPEAUX

*Une initiative nationale du
Souvenir Français*



LE MOT DU PRÉSIDENT



Principale association mémorielle française, le Souvenir Français a lancé une initiative nationale baptisée « LA SECONDE VIE DES DRAPEAUX ».

La France compte de nombreux drapeaux associatifs aux cérémonies patriotiques mais certaines associations connaissent une importante baisse d'activité. Au moment où elles se dissolvent, elles nous confient leur mémoire et leurs drapeaux.

Afin de donner une seconde vie à ces drapeaux, le Souvenir Français organise leur dépôt dans les établissements scolaires.

Ce programme national connaît un exceptionnel succès.

Serge BARCELLINI
Contrôleur Général des Armées (2s)
Président Général du SOUVENIR FRANÇAIS

1/ UN CONSTAT A PROPOS DES DRAPEAUX D'ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Les drapeaux ...

Né de la Révolution, le drapeau tricolore s'est d'abord imposé comme un emblème militaire. Défendre le drapeau, le sauver de l'ennemi, ou conquérir celui de « l'autre », fût pendant tout le XIXème siècle un des objectifs des armées. Conquis, le drapeau s'imposait comme l'illustration de la défaite de l'autre. Il devenait trophée et prenait une place centrale dans l'église aux soldats des Invalides. Parallèlement, la disparition d'un régiment imposait la sauvegarde du drapeau régimentaire qui rejoignait un lieu prestigieux : Musée de l'Armée, Service Historique de Vincennes ou Musées de garnison.

**Drapeaux de régiments dissouts conservés au Service historique
de la Défense à Vincennes**



...dans la vie commémorative

Créés au lendemain de la guerre franco-prussienne de 1870, les associations d'anciens combattants se sont rapidement dotées d'un drapeau à l'imitation des régiments.

L'association fait jouer un rôle central à ce drapeau. Le porte-drapeau constitue un acteur essentiel.

Peu nombreuses à la fin du XIX^{ème} siècle, les associations d'Anciens Combattants ont connu un développement exceptionnel à partir des années 1919.

Durant l'entre-deux-guerres, on estime à plus de 50.000 le nombre d'associations qui existaient à l'échelon communal, cantonal, départemental ou national. Toutes possédaient leurs drapeaux.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un second réseau associatif s'est créé. Il a généré entre 8 à 10.000 nouvelles associations et autant de drapeaux associatifs.

La troisième génération du feu (Indochine – Algérie) a quant à elle généré un réseau plus faible – 1.500 associations – possédant également chacune leur drapeau.

L'existence de ce réseau de drapeaux associatifs marque de manière exceptionnelle la vie commémorative en France comme le montre la participation de milliers de porte-drapeaux au ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe chaque année.



OBJECTIF

La disparition des anciens combattants entraîne celle des associations et par la même celle de la présence du drapeau dans l'espace public. Il est donc essentiel de prolonger l'exemplarité française en transformant le drapeau associatif en symbole de la citoyenneté républicaine.

La seconde vie des drapeaux doit se dérouler dans des écoles, collèges et lycées dans une dynamique de transmission de la mémoire des combattants comme des victimes et des acteurs de la mémoire des conflits.

Déposer un drapeau à un établissement scolaire met en œuvre plusieurs démarches d'éducation artistique et culturelle en confrontant les élèves à un drapeau associatif qui a une histoire et qui porte la mémoire d'un groupe ou d'événements historiques. Ce dépôt dans des écoles, collège, lycée participe également au parcours citoyen. De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.



2/ UNE RÉALITÉ : L'AVENIR INCERTAIN DES DRAPEAUX

Que deviennent les drapeaux d'associations dissoutes ?

La spécificité du monde associatif combattant français est d'être un réseau générationnel qui se structure autour d'une seule génération du feu (par exemple la FMACA qui ne rassemble que les anciens combattants de la Guerre d'Algérie). Rares sont en effet les associations intergénérationnelles de type Union Nationale des Combattants, Union Fédérale ou l'Association Républicaine des Anciens Combattants.

Cette spécificité impose une réalité. Lorsque la génération des combattants disparaît l'association disparaît. Et lorsque l'association disparaît, le drapeau associatif disparaît.

Or, la disparition des drapeaux associatifs n'a jamais été gérée.

En effet, une génération combattante associative succédant à la précédente, la disparition des associations (et de leurs drapeaux) était peu visible.

Il en a été ainsi de la disparition de la génération de 1870 et de celle de 1914/1918.

Avec la disparition de la génération 1939/1945, il en fut différemment car les deux générations suivantes (Indochine – Algérie) ne masquèrent pas la disparition des associations précédentes. Ce fait s'aggrave avec l'arrivée de la génération des OPEX.

Les drapeaux associatifs se font désormais plus rares.

Entre dépôt statique et vente sur internet

1/ Dépôt du drapeau dans un lieu public

De nombreux drapeaux ont été déposés dans les mairies et un certain nombre dans des musées (exemple : le Mémorial de Verdun pour l'association Ceux de Verdun).

2/ Conservation chez un particulier

Des drapeaux sont conservés par le dernier président de l'association ou le dernier porte-drapeau.

Ces deux solutions présentent d'importants inconvénients.

La première réduit le drapeau à devenir statique – au mieux le drapeau est déposé dans un lieu visible (salle du conseil, vestibule d'entrée, bureau du Maire) au pire il est rangé dans un placard.

La seconde est encore plus dramatique – lors du décès du dernier président ou du dernier porte-drapeau, le drapeau finit au mieux dans un grenier au pire sur un site de vente en ligne ou sur l'étalage d'un vide-greniers.

Parcourir les catégories € Mettre en vente ? Aide ClubR Mes favoris Se connecter Panier

ClubR ÉVÉNEMENT Durée limitée Jusqu'à **20% REMBOURSÉS** sur les téléphones reconditionnés Rejoindre le Club

Drapeau Anciens combattants brodé or - ★★★★★ 0 avis



Favoris Alerte prix Partage

Militaria > Militaria Drapeau militaire

Militaria - Drapeau - France

Drapeau Anciens Combattants 1914-1918, 1934-1945, 1954-1962 LA BAZOGE. en files d'or et tissus satinée. A.C.P.G

A.T.M. Motif brodé main en fil or suivant la tradition

250,00 € Comme Neuf

ou 4 x 62,50 € (+2,2%) par carte bancaire
ou 5 x 51,93 €

ClubR

12,50 € offerts sur vos prochains achats

[Devenir membre gratuitement](#)

Commentaire vendeur :

Drapeau Anciens Combattants 1914-1918, 1934-1945, 1954-1962 LA

BAZOGE. en files d'or et tissus sai ... suite

[Négocier le prix](#)

Vous bénéficiez de la [garantie gratuite Rakuten](#) sur cet objet vendu par un particulier. Le droit de rétractation et la [garantie légale de conformité](#) ne sont pas applicables. En savoir plus sur les [dispositions légales relatives au droit des obligations et de la responsabilité](#).

merlin72130 Particulier

En livraison (Voir tous les modes)
+ 8,19 € (frais de port)

[Ajouter au panier](#)

Ou retrait gratuit chez le vendeur à
[Saint-Georges-le-Gaultier](#)

[Retrait chez le vendeur](#)

3/ UNE VOLONTÉ : DONNER UN AVENIR AUX DRAPEAUX

LE SOUVENIR FRANÇAIS est la principale association mémorielle française forte de 200.000 adhérents (dont 100.000 adhérents directs) regroupés dans 1.650 comités locaux.

LE SOUVENIR FRANÇAIS est l'acteur principal de la sauvegarde de la mémoire combattante française, et plus particulièrement pour la période de 1870 à nos jours.

A cette fin, LE SOUVENIR FRANÇAIS

- Entretient les sites matérialisés de la mémoire (les tombes des combattants, les monuments, les stèles et les plaques) ;
- Participe à la vie commémorative (cérémonies organisées dans le cadre des journées commémoratives nationales, ou cérémonies de mémoire territorialisées) ;
- Seconde les enseignants dans le cadre de la transmission de l'histoire combattante (voyages mémoriels, rencontres intergénérationnelles, expositions, etc.).

Depuis sa création en 1887, LE SOUVENIR FRANÇAIS possède ses propres drapeaux présents dans de nombreuses cérémonies commémoratives.

LE SOUVENIR FRANÇAIS en connaît l'importance symbolique.

De plus, de nombreux comités ayant signés des partenariats avec les associations d'anciens combattants de leur localité, ils épaulent déjà le port des drapeaux lorsque ces associations ne trouvent pas de porte-drapeau. Dans ce cadre, LE SOUVENIR FRANÇAIS, héritier de l'association Rhin et Danube, a hérité de l'ensemble des drapeaux de cette association.

Sensibilisé à la question du devenir des drapeaux associatifs, LE SOUVENIR FRANÇAIS a la volonté de leur donner un avenir.

4/ UNE AMBITION : UN PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Déposer les drapeaux dans des établissements scolaires

L'initiative nationale consiste au dépôt des drapeaux dans les établissements scolaires.

Ce dépôt se décompose en en 4 temps :

- Localisation et prise en charge d'un drapeau d'une association d'anciens combattants dissoute (retrouvé dans une mairie ou chez le dernier président ou porte-drapeau de l'association) ou acquis sur la toile ;
- Contact avec un responsable d'établissement scolaire (lycée, collège et plus rarement école primaire car les drapeaux sont lourds à porter) afin de proposer le dépôt du drapeau. Mise en place d'un groupe de travail animé par un ou des enseignants afin de préparer la cérémonie de dépôt du drapeau ;
- Signature d'une convention tripartite ou quadripartite (l'établissement scolaire ; la municipalité si le drapeau était déposé dans une mairie, le dernier président s'il est connu ; le comité local du SOUVENIR FRANÇAIS). La convention prévoit la durée du dépôt (3 ans), la place du drapeau dans l'établissement (à la vue de tous les élèves) et son utilisation comme « outil de l'enseignement de la citoyenneté » ainsi que sa sortie (une ou deux fois par an le 8 Mai et/ou le 11 Novembre devant le monument aux morts communal porté par une garde d'honneur) ;
- Organisation d'une cérémonie de remise du drapeau dans l'établissement scolaire en présence des autorités et avec des interventions d'élèves (lecture de textes, production d'exposition, intervention d'une chorale, etc.).

Les raisons de ce choix

Les drapeaux associatifs des anciens combattants ou des victimes de guerre dont des objets de patrimoine confiés aux établissements pour permettre aux élèves de se confronter aux traces physiques des conflits militaires étudiés en histoire.

Le drapeau sert de support pédagogique à des activités en classe pour mieux comprendre l'histoire et permet aux élèves de s'engager.



Soutenir les enseignants

Le Souvenir Français fournit un dossier pédagogique et favorise le développement de liens entre le monde associatif mémoriel et les établissements scolaires. En parallèle de l'accompagnement financier aux voyages scolaires sur les lieux de mémoire cette initiative permet d'enrichir les activités de transmission avec le monde enseignant. Dans le cadre de la préparation du Grand Oral, prendre part à la vie commémorative, c'est également pour les élèves la possibilité de prendre la parole en public lors de lectures aux cérémonies ou d'échanger avec des acteurs de la vie associative et des élus.

Soutenir l'engagement et l'orientation des élèves

Les délégués généraux représentent à l'échelle départementale l'association et remettent aux élèves qui participent à la garde d'honneur du drapeau un diplôme. Chaque année le président du comité local du Souvenir Français rencontre les professeurs et élèves et renouvelle la garde d'honneur. Dans le dossier de l'élève cette activité peut être valorisée par ses professeurs dans les appréciations d'enseignement moral et civique ou encore dans l'engagement dans la vie du lycée dans le dossier parcoursup sur la fiche avenir.



Prises de parole d'élèves lors de cérémonies de dépôts de drapeaux à Boris Vian (Paris) et Raoul Dufy (Lyon).

5/ LA TRANSMISSION : UN ENJEU PÉDAGOGIQUE ET MÉMORIEL



Les associations d'anciens combattants et de victimes de guerre participent aux côtés du Souvenir Français aux dépôts de drapeau. Leurs membres rencontrent les élèves. Ils témoignent.

Avec leur drapeau, c'est la mémoire des événements qu'ils transmettent.

6/ LE SUCCÈS DE L'OPERATION DEPUIS 2016

Plus de 170 drapeaux ont été déposés dans des établissements scolaires. L'opération rencontre un vif succès et les cérémonies sont des temps forts pour les équipes pédagogiques et les élèves.



Transmission de deux drapeaux (Combattants Volontaires de la Résistance et Fils et Filles de tués MPF) aux lycéens du Lycée Vaugelas en Savoie.



Le principal du collège de ATUONA à Hiva Oa remet le drapeau aux élèves en souvenir des anciens qui ont combattu pour leur liberté.

EN FRANCE MÉTROPOLITAINE : UN EXEMPLE DE DÉPARTEMENT

L'exemple d'un département : Les Hauts de Seine 92

Établissement	Ville	année remise
collège Jean Macé	Clichy	2016
institution Jeanne d'Arc	Colombes	2017
lycée Louis Pasteur	Neuilly sur Seine	2017
collège Louis Blériot	Levallois-Perret	2018
collège Émile Verhaeren	Saint-Cloud	2018
institution Ste-Marie	Antony	2018
collège Yves du Manoir	Vaucresson	2018
collège Dupanloup	Boulogne-Billancourt	2019
institution Notre Dame de Ste-Croix	Neuilly sur Seine	2019
collège Charles Gounod	Saint-Cloud	2019
CMJ	Rueil-Malmaison	2021
école Léopold Sédar Senghor	Clamart	2021

UN EXEMPLE PARTICULIER : LE DÉPÔT DU DRAPEAU DE L'ASSOCIATION DU 11 NOVEMBRE 1940 DANS LES LYCÉES PARISIENS

Le 11 novembre 1940, quelques milliers de lycéens et étudiants se réunissent. Des centaines de fleurs sont déposées sur la Tombe du Soldat Inconnu majoritairement par des étudiants et des lycéens dont deux déposent une immense gerbe en forme de croix de Lorraine. Cette manifestation des lycéens et étudiants de Paris constitue un événement marquant de l'Histoire de la Résistance. Une association « des résistants du 11 novembre 1940 » est créée dans les années 50. Elle sauvegarde la mémoire de l'évènement pendant plus de six décennies. On lui doit en particulier l'apposition d'une plaque commémorative en haut des Champs Elysées, ainsi que l'apposition de plaques au lycée Janson de Sailly et sur l'emplacement de l'ancienne prison du Cherche Midi et de la Santé.

En 2002, Le Souvenir Français, a pris en charge l'organisation de la cérémonie traditionnelle en qualité d'héritier de l'association du 11 novembre 1940. Le drapeau de cette association a été déposé au lycée Henri IV en 2018 et en 2021 il a été confié au lycée Buffon. Des lycéens de ces deux établissements avaient participé à la cérémonie du 11 novembre 1940.



OUTRE MER ET INTERNATIONAL

Augmentation des dépôts

Les établissements scolaires sont de plus en plus nombreux à accueillir des drapeaux associatifs d'anciens combattants ou de victimes de guerre. Dans les établissements outre mer comme dans les lycées français à l'étranger les demandes sont nombreuses.

Cérémonie au lycée français Gustave Flaubert à La Marsa (Tunisie)



7/ DES ÉCUEILS À ÉVITER

L'opération "seconde vie des drapeaux" présente une spécificité par rapport aux créations d'ateliers de porte-drapeaux que créent certaines associations.

Ces ateliers partent du principe que les jeunes qui vont porter le drapeau d'une association (dissoute ou non) vont le faire de nombreuses années et de nombreuses fois. Il faut dès lors leur apprendre les gestes rituels de la participation aux cérémonies.

L'opération "seconde vie des drapeaux" part d'un autre postulat. Les jeunes scolaires qui vont porter le drapeau vont le porter une seule année et au maximum deux à quatre fois dans l'année. Dès lors ce ne sont pas l'apprentissage des rituels qui s'imposent mais la compréhension de ce que représente le drapeau pour l'apprentissage de la citoyenneté.

ANNEXES

Fiches techniques et dossier pédagogique à destination des enseignants

ANNEXE 1 : LES CÉRÉMONIES DE DÉPÔT

2018	2019	2020	2021
30	37	11	21

Pour organiser la cérémonie

Prendre rendez-vous avec le chef d'établissement et les enseignants et/ou CPE.

Prendre contact avec les derniers membres de l'association dissoute pour préparer la cérémonie.

Convenir d'une date pour la remise du drapeau avec signature de convention.

Inviter les différentes autorités.

Envoyer la convention signée et des photographies de l'évènement à pedagogie@souvenir-francais.fr

ANNEXE 2 : LE DIPLÔME DE PORTE-DRAPEAU



DIPLÔME D'HONNEUR DE JEUNE PORTE-DRAPEAU

Décerné à

.....

Porte-drapeau de

.....

Fait à

Le

*Le président général du Souvenir Français
Le CGA (2s) Serge Barcellini*



Pour télécharger le diplôme de porte-drapeau du
Souvenir Français CLIQUEZ ICI.

Lors du dépôt de drapeau, un enseignant est nommé **référént** dans l'établissement. Il est l'interlocuteur privilégié du délégué général.

Un **groupe d'élèves** est nommé responsable pour les cérémonies : ils portent le drapeau le 11 novembre et le 8 mai lors des commémorations. Chaque année quelques élèves s'investissent dans ce projet dans l'établissement. Ces élèves reçoivent à l'issue de la cérémonie un **diplôme** de porte-drapeau. Ceci s'inscrit dans le **parcours citoyen** de l'élève et peut être valorisé dans FOLIOS via l'ENT des établissements ou encore dans le parcours scolaire de l'élève pour son orientation.

Le Parcours citoyen : "Organisé de l'école élémentaire à la terminale, le parcours citoyen prend appui sur l'enseignement moral et civique. Il vise à ce que l'élève comprenne le bien-fondé des valeurs et des règles, qu'il reconnaisse et accepte le pluralisme des opinions. Il doit lui permettre de comprendre le principe de laïcité, rappelé dans la Charte de la laïcité à l'École, et développer l'éducation aux médias et à l'information. Il a également vocation à valoriser la **participation** et l'**implication** de l'élève dans la vie de l'école et de l'établissement et les **expériences** et **engagements**, notamment associatifs, qu'il connaît en dehors de l'école." Source : ONISEP / FOLIOS

ANNEXE 3 : LES DOCUMENTS UTILES

Pour télécharger le document de présentation à destination des chefs d'établissements, [CLIQUEZ ICI](#).

Pour télécharger le dossier pédagogique à destination des enseignants, [CLIQUEZ ICI](#).

Pour télécharger le modèle convention, [CLIQUEZ ICI](#).

ANNEXE 4 : LE BILAN ANNUEL

Lors des rendez-vous préparatoires ainsi qu'à la signature de la convention, il est essentiel de :

- rappeler l'obligation de participer à une des cérémonies dans l'année scolaire (11 novembre et/ou 8 mai/ journée de la déportation...)
- rappeler l'obligation de connaître le nom des élèves engagés autour du projet "seconde vie des drapeaux" ;
- confirmer la tenue d'une réunion par an pour faire le bilan des actions menées.

Ce bilan est nécessaire pour vérifier que le drapeau est :

- conservé dans de bonnes conditions ;
- sorti lors d'une ou de plusieurs cérémonies ;
- le support d'activités pédagogiques ou mémorielles.

A l'issue de ce rendez-vous un bilan, avec quand cela est possible des photographies et travaux d'élèves, est envoyé à votre contact au siège :
pedagogie@souvenir-francais.fr

